

OPEN DEPARTEMENTAL BODY-KARATE

Les conditions pour y participer :

Aucune inscription ne peut être prise sur place.

Les inscriptions sont illimitées.

Les clubs inscrivent, en ligne, leurs compétiteurs en individuel et en équipe en respectant les dates limites et les droits d'inscription.

Concernant la compétition par équipe, les membres d'une équipe doivent tous être licenciés dans le même club. Il n'y a pas de contrainte de nationalité. En respectant les obligations de licence dans un club affilié à la FFK, la participation de compétiteurs étrangers est autorisée en individuel et en équipe (1 étranger par équipe). Les ententes sportives entre deux clubs de la même ligue régionale peuvent être autorisées préalablement par le service compétition du département. Dans ce cas, les compétiteurs doivent tous être licenciés dans un des deux clubs associés.

Aucune dérogation d'âge et aucun sur-classement ne sont possibles ni en individuel ni en équipe (à l'exception de la catégorie équipe Open).

Les modalités et le déroulement

La compétition Body-Karaté est une démonstration sous forme d'une chorégraphie d'enchaînements de techniques de Karaté avec ou sans déplacements synchronisés en musique.

Les compétiteurs et compétitrices peuvent participer tant en individuel qu'en équipe.

Chaque compétiteur (en individuel ou en équipe) propose et démontre une prestation libre.

L'équipe peut être constituée d'hommes, de femmes, mixte en catégorie open.

Il est demandé de réaliser pour chaque chorégraphie présentée :

- 2 techniques de poings différents
- 2 techniques de blocages différents
- 2 techniques de coups de pied différents
- 2 déplacements différents

Pour ces enchaînements de Body Karaté les critères de notation porteront essentiellement sur la réalisation des techniques de karaté, mais seront aussi pris en compte les critères suivants :

- Variété quantitative et qualitative des mouvements et des enchaînements
- Niveau de difficulté technique
- Dynamisme
- Tempo, respect du rythme musical
- Tonicité

En équipe, aux critères ci-dessus, s'ajoutent la synchronisation entre les 3 compétiteurs et les enchaînements avec la musique. La dissociation de direction entre les compétiteurs est interdite.

Dans la partie compétition classique, les éléments d'aérobic et les acrobaties ne seront pas autorisés et seront sanctionnés par la perte du match.

La compétition est organisée en système de tableaux par élimination directe avec formule en simple repêchage (les 2 finalistes repêchent les compétiteurs ou les équipes qu'ils ont battus).

Le support musical

Le support musical de la démonstration tant en individuel qu'en équipe doit être sur une clé USB, de minimum 4GB, sur laquelle figure uniquement la musique de la chorégraphie présentée, qui sera remise à l'organisation. L'enregistrement de la musique devra être en format mp3 .

Le compétiteur ou l'équipe devra s'assurer que son support musical est en état de fonctionnement et prévoira un second support musical en cas de dysfonctionnement.

Tenues :

Tenues personnelles et obligatoires En équipe comme en individuel, les compétiteurs doivent porter une tenue de BodyKaraté et être pieds nus. Le choix de la tenue est libre. Les compétiteurs porteront une tenue de sport (avec un haut débardeur ou un tee-shirt) qui sera adaptée à une pratique sportive. Ne sont pas autorisées les mini brassières et/ou « soutien-gorge », crop tops ainsi que les tee-shirts manches longues. Le torse doit être entièrement couvert. Les membres d'une même équipe doivent avoir une tenue identique. Tant sur le pantalon que sur le tee-shirt, peuvent être portés uniquement le qualificatif Body-Karaté, le logo fédéral FFK, l'écusson ou la sérigraphie du club. Le port de bijoux, tout autre vêtement ou équipement est interdit

Chaque compétiteur ou chaque équipe portera DES BANDEAUX DE POIGNET de couleur rouge ou bleue fournies par l'organisation. Les compétiteurs peuvent aussi apporter leurs propres BANDEAUX DE POIGNET.

Les catégories d'âge

Individuels Féminins et Masculins

Les différentes catégories en individuel Féminin et masculin		Age	Années
ESPOIR 1	Benjamin/Minime	10 à 13 ans	2014-2011
ESPOIR 2	Cadet/junior	14 à 17 ans	2010-2007
HONNEUR 1	Senior	18 à 25 ans	2006-1999
HONNEUR 2		26 à 35 ans	1998-1989
HONNEUR 3		36 à 40 ans	1988 -1984
HONNEUR 4		41 à 45 ans	1983-1979
HONNEUR 5		46 à 55 ans	1978-1969
HONNEUR 6		56 ans et plus	1968 et avant

Equipes Féminines et Masculines

Les différentes catégories en équipe Féminine et Masculine	Age	Années
FEMININ ESPOIR	10 à 17 ans	2014-2007
FEMININ HONNEUR 1	18 à 25 ans	2006-1999
FEMININ HONNEUR 2	26 à 35 ans	1998-1989
FEMININ HONNEUR 3	36 ans à 45 ans	1988-1979
FEMININ HONNEUR 4	46 ans et plus	1978 et avant
MASCULIN ESPOIR	10 à 17 ans	2014-2007
MASCULIN HONNEUR	18 ans et plus	2006 et avant
OPEN	Equipe pouvant être constituées d'hommes, de femmes ou mixte issues des différentes catégories d'âge	

Particularité de l'open départemental :

- Catégorie Equipes DUOS
Et
- Catégorie Equipes TRIOS

Chaque équipe est composée de 2 ou 3 compétiteurs.

L'équipe doit comprendre le même nombre de compétiteurs et les mêmes compétiteurs du début à la fin de la compétition.

Les remplaçant(es) sont autorisé(es) uniquement en cas de blessure d'un co-équipier.

Un compétiteur ne peut s'inscrire que dans une seule équipe duo et dans une seule équipe TRIO ;

Un compétiteur engagé en équipe DUO peut aussi concourir en équipe TRIO.

- Catégorie DEBUTANT en individuel (1^{ère} compétition hors Ceintures Noires)
- Catégorie EXPERTS en individuel (Regroupant les enseignants et les podiums nationaux)

Durée de la démonstration

- En individuel et en équipe, la durée de la chorégraphie devra être d'1 minute 30 (\pm 10 sec)
- Pour les catégories ESPOIR 1 et HONNEUR 5 et 6 individuels féminins et masculins, la durée de la chorégraphie devra être d'1 minute (\pm 10 sec).

Si la musique s'interrompt plus de 10 secondes, l'arbitre demandera au compétiteur ou à l'équipe de recommencer sa chorégraphie sans aucun impact sur la notation qui lui sera appliquée.